

Montreuil, le 26 mars 2024

## Compte-rendu Intersyndicale du 25 mars 2024

Présent.e.s : les secrétaires généraux des 8 organisations syndicales

Cette intersyndicale se tenait dans le cadre de la décision prise suite à la lutte contre les retraites de se réunir régulièrement pour faire le point sur l'actualité et décider, le cas échéant, d'initiatives communes.

La CGT a souligné la réussite des initiatives récentes (8 mars, 19 mars), de nos interventions unitaires communes (tribune assurance chômage, courrier aux parlementaires sur les congés payés en cas d'arrêt maladie, propositions dans le cadre de la négociation seniors...) et de nombreuses luttes unitaires dans les boites. Au vu du violent plan d'austérité que préparent le gouvernement et le patronat, la CGT a insisté sur la nécessité de conserver cette unité pour pouvoir faire front ensemble et proposer plusieurs initiatives immédiates.

Référendum d'Initiative Partagée: L'ensemble des organisations syndicales a décidé de relancer ce processus un an après l'adoption de la réforme des retraites. 185 députés doivent déposer une proposition de loi sur le référendum, il faut ensuite gagner sa transmission par le bureau de l'Assemblée ou du Sénat au Conseil constitutionnel puis sa validation par le Conseil constitutionnel avant que soit lancé le processus de recueil des signatures. La procédure de RIP est très complexe, de façon à limiter drastiquement les possibilités de référendum. Rien ne garantit donc, surtout au vu de la composition du Conseil constitutionnel, qu'il soit validé. Cependant, nous avons poussé pour relancer cette procédure car elle permet d'afficher notre détermination à continuer à combattre la réforme des retraites et permet de dénoncer les profondes impasses démocratiques.

1er mai : Nous avons porté la nécessité d'avoir un 1er mai unitaire, pour afficher notre exigence de paix et de solidarité internationale, dénoncer les politiques d'austérité mises en place en France comme en Europe et affirmer notre refus des idées d'extrême-droite, et mettre en avant la nécessité de renforcer les libertés syndicales. FO et CFDT ont indiqué souhaiter organiser le 1er mai de leur côté, sans participation aux manifestations. UNSA, FSU et Solidaires ont affirmé leur volonté d'appeler à manifester le 1er mai. Nous allons donc travailler à un texte national d'appel au 1er mai associant ces organisations et les organisations de jeunesse. A noter : si l'UNSA a indiqué avoir clairement pour mandat d'appeler à manifester, elle ne s'associera peut-être pas formellement à un appel national et appellera peut-être sur ses bases. Nous allons faire en sorte de gagner le texte d'appel au 1er mai le plus rapidement possible pour qu'il soit mis à disposition des organisations dans le courant de la semaine

prochaine. Bien sûr, les organisations sont invitées à travailler en territoire à élargir le périmètre unitaire du 1<sup>er</sup> mai.

**25 avril :** Dans le cadre de la journée mondiale contre les morts et les accidents au travail et de l'initiative que nous avons prévue le 25 avril, nous avons proposé aux autres organisations syndicales de publier une plateforme revendicative commune et d'appeler les salariés à agir, à l'image de ce que nous faisons le 8 mars. L'ensemble des organisations syndicales a validé cette proposition.

**Suites 8 mars :** Une intersyndicale des responsables femmes mixité se réunit ce vendredi pour faire le bilan du 8 mars et travailler sur les suites. Nous avons proposé une interpellation commune du gouvernement sur la directive transparence salariale et l'index égalité pro, les temps partiels, le refus de la réforme du congé parental et les violences sexistes et sexuelles.

**TPE**: l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de Solidaires a validé le fait de se coordonner pour agir en justice dans le cadre des listes déposées aux élections TPE pour faire respecter les critères de représentativité.

La prochaine intersyndicale aura lieu le 10 juin à la CGT et visera, en fonction des annonces du gouvernement et du patronat (chômage, loi travail 2...), à débattre de la stratégie de lutte pour la rentrée.